

FINANCES

Les comptes de clôture 2019 se présentent ainsi :

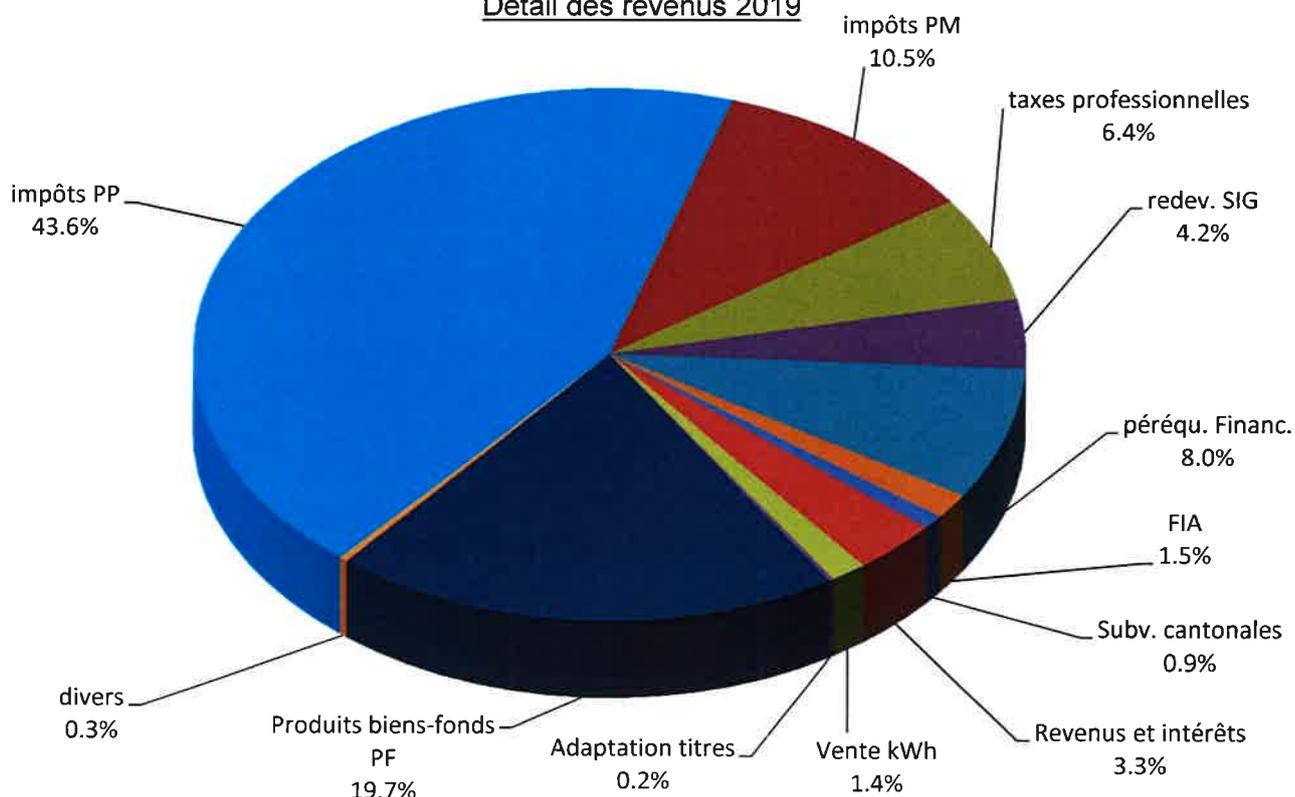
COMPTES DE FONCTIONNEMENT

	comptes 2019	
	chf	chf
Revenus		6'372'456
Charges courantes	4'411'548	
Amortissement du patrimoine administratif	640'590	
Boni	1'320'318	
Total	6'372'456	6'372'456

DETAIL DES REVENUS

	comptes 2019
	chf
Impôts personnes physiques (PP)	2'779'167
Impôts personnes morales (PM)	669'619
Taxe professionnelle	408'690
Redevance SIG	267'560
Fond péréquation intercommunal	508'039
FIA	96'304
Subventions communales-cantonales-fédérales	55'629
Revenus et intérêts	212'469
Vente kWh	88'213
Réévaluations actions BCGe	11'890
Produits biens-fonds du PF	1'256'147
Locations et recettes diverses	18'728
Total	6'372'456

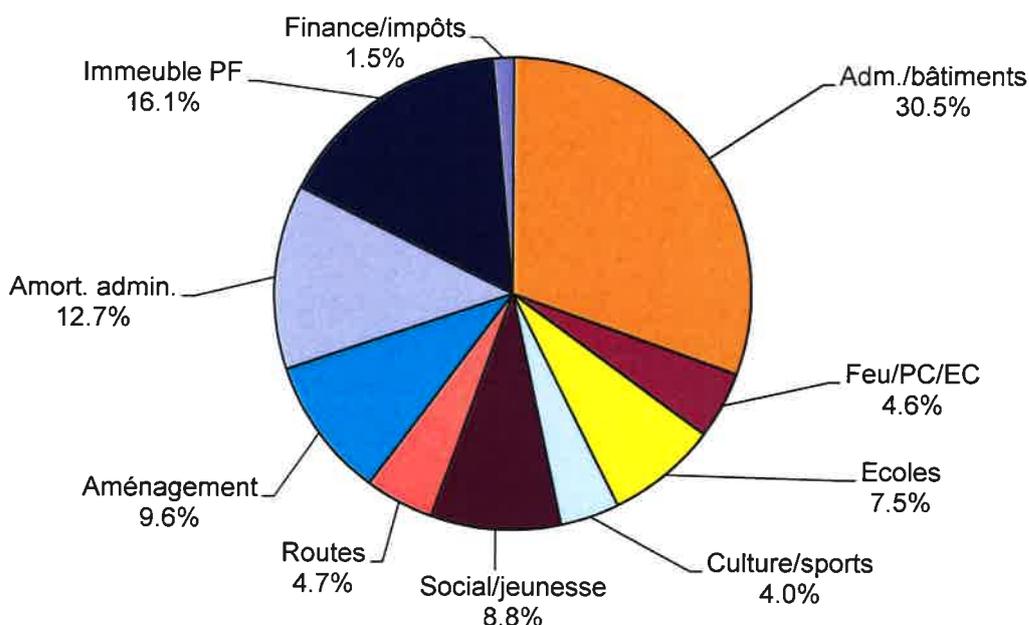
Détail des revenus 2019



DETAIL DES CHARGES

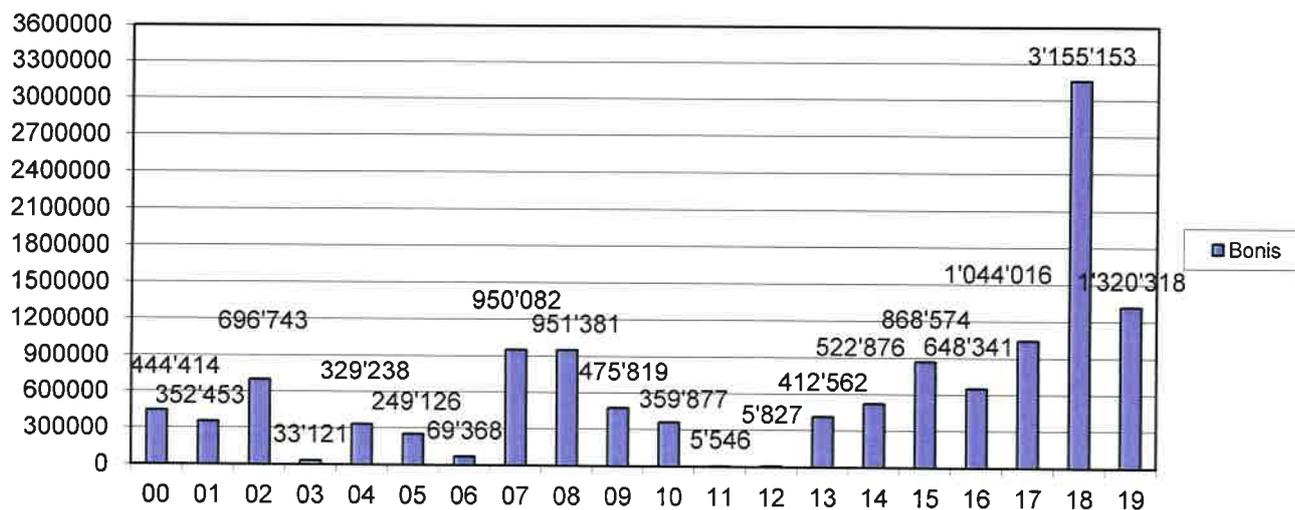
	comptes 2019
	chf
Adm. générale / bâtiments communaux / CM / Exécutif	1'541'453
Etat civil / feu / protection civile / sécurité publique	230'461
Enseignement et formation / écoles	380'708
Culture / loisirs / sports / parcs et promenade	203'396
Aide sociale / institution jeunesse / crèche	445'639
Routes communales / trafic / transports	237'492
Protection aménagement / canalisations / déchets	485'337
Amortissements patrimoine administratif	640'590
Immeubles patrimoine financier	813'185
Finances et impôts	73'876
Total	5'052'138

Répartition des charges 2019



EVOLUTION RESULTATS

Bonis (chf)

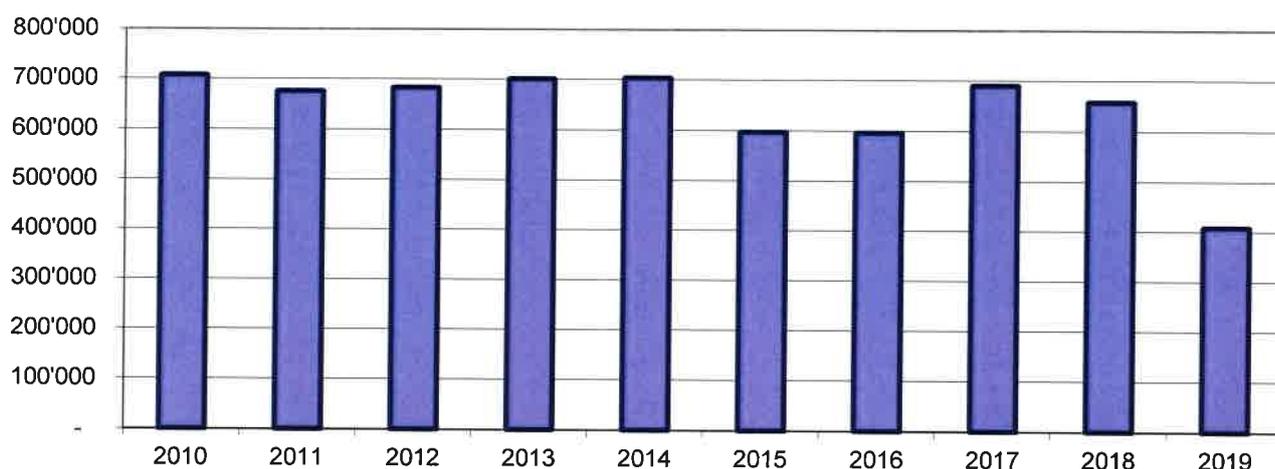


REVENUS FISCAUX

TAXE PROFESSIONNELLE

année	production annuelle	taxes prof. encaissées	reliquat
2010	706'660	709'790	1'590
2011	675'080	672'080	4'590
2012	682'920	677'960	1'530
2013	700'483	699'753	2'210
2014	703'310	701'200	3'590
2015	596'690	599'750	2'010
2016	595'920	597'080	850
2017	689'530	689'120	4'020
2018	656'990	653'280	3'710
2019	408'690	406'425	5'975

**évolution de la production annuelle
de la taxe professionnelle**



A ce jour, 35 contribuables sont soumis à cet impôt qui a pour base les éléments suivants des entreprises, commerçants et artisans de la commune : chiffre d'affaires, loyer et nombre d'employés.

CENTIMES ADDITIONNELS SUR LES PERSONNES PHYSIQUES

Le décompte de la **production 2019 de Fr. 3'045'354.-** se présente comme suit :

	<u>2018</u>		<u>2019</u>	<u>écart</u>
Impôts estimés sur l'exercice courant	+ 2'877'668	+	2'600'355	-9.6%
Impôt à la source estimé	+ 599'689	+	538'000	-10.3%
Rectification impôts années préc.	+ 513'520	-	85'797	
Taxations IBO + suppl. - dégrèv.	+ 12'085	-	7'204	
Production 2019 PP	4'002'962		3'045'354	-23.9%

CENTIMES ADDITIONNELS SUR LES PERSONNES MORALES

Le décompte de la **production 2019 de Fr. 669'620.-** se présente comme suit :

	<u>2018</u>		<u>2019</u>	<u>écart</u>
Impôt estimés sur l'exercice courant	+ 476'011	+	576'156	+21.0%
Rectification impôts années préc.	+ 339'202	+	93'193	-72.5%
Suppl./dégrèv. s/ reliquat années préc.	+	+	271	
Production 2019 PM	815'213		669'620	-17,9%

FONDS INTERCOMMUNAL

	Subvention reçue	Participation commune	Total 2019 (produit)
Prise en charge des intérêts ./ Alimentation FI		29'569	
Places de crèches ./ Alimentation FI	33		
Péréquation des ressources	56'554		27'018

Le FI contribue au financement de projets présentant un fort intérêt intercommunal. Il apporte ainsi son soutien financier dans différents domaines, tel que création de places de crèche, la culture, la prise en charge de coûts liés à la réalisation d'infrastructures (bâtiments, réseau informatique, etc.). Le FI octroie également des subventions de fonctionnement destinées à atténuer les effets du transfert de charges de l'Etat aux communes concernant le parascolaire.

Alimenté par la contribution annuelle de chacune des communes du canton, le FI est doté de recettes se montant chaque année à quelque 14 millions de francs (23 millions dont à déduire environ 9 millions de prise en charge des intérêts des communes à faible capacité financière).

Une contribution spécifique est prélevée auprès de l'ensemble des communes pour participer au financement des frais d'exploitation des structures de la petite enfance à charges des communes, à raison de Fr. 10'000,- par place d'accueil à plein temps et par an. Les communes dotées de places de crèche pourront donc recevoir des subventions alors que d'autres, comme la notre, devront participer à ce Fonds intercommunal.

FONDS PEREQUATION FINANCIERE

	2016	2017	2018	2019
Subventions reçues de ce fonds	369'879	431'854	519'465	481'021

Ce fonds est alimenté par le 20% des impôts perçus sur les bénéficiaires des personnes morales et ses recettes sont réparties entre les communes en fonction de leur indice de capacité financière (s'il n'est pas supérieur à 140 points), du nombre de centimes additionnels (ne doit pas être inférieur à 45 cts) et de leur population.

INDICE DE CAPACITE FINANCIERE

	2015	2016	2017	2018	2019
variations en points	46.20	46.03	44.88	44.63	46.96

Cet indice, qui établit le rapport existant entre les revenus et les charges d'une commune, est calculé sur les résultats des 3 avant-derniers exercices. Quatre indices sont pris en compte : celui des revenus par rapport au nombre d'habitants, celui des revenus par rapport au nombre d'élèves, celui des revenus par rapport à l'importance du domaine public à charge des communes ainsi que celui des taux des centimes additionnels.

Cet indice détermine entre autre le taux des subventions cantonales pour les investissements du patrimoine administratif ainsi que la part des communes aux prestations du Fonds intercommunal et du Fonds de péréquation financière.

PART PRIVILEGIEE

	2015	2016	2017	2018	2019
variations en %	80%	80%	80%	80%	80%

Le taux de la part privilégiée est déterminé en fonction de l'indice de capacité financière des communes. Il a pour objectif de répartir les impôts des personnes physiques entre les lieux de domicile et de travail des contribuables.

FONDS INTERCOMMUNAL POUR LE DEVELOPPEMENT URBAIN (FIDU)

La construction de logements induit des coûts importants pour les communes en matière d'équipement. Le plan directeur assigne de construire dans certaines communes plus que d'autres et il en résulte un impact financier inégalement réparti.

Le FIDU permet aux communes fortement impactées d'être soutenues financièrement par le biais d'une subvention d'investissement, d'une part par les communes qui ne sont pas ou peu concernées, d'autre part par le canton.

Ce fonds est doté de Fr. 25'000'000,-. La participation des communes est de Fr. 23'000'000,- répartis en fonction de la valeur de production du centime additionnel et le canton participe à hauteur de Fr. 2'000'000,-.

	Participation Dardagny au FIDU (investissement)	Subv. perçues du FIDU pour nouveaux logements créés
2017	55'400.00	588'000.00
2018	59'000.00	189'000.00
2019	75'900.00	49'000.00

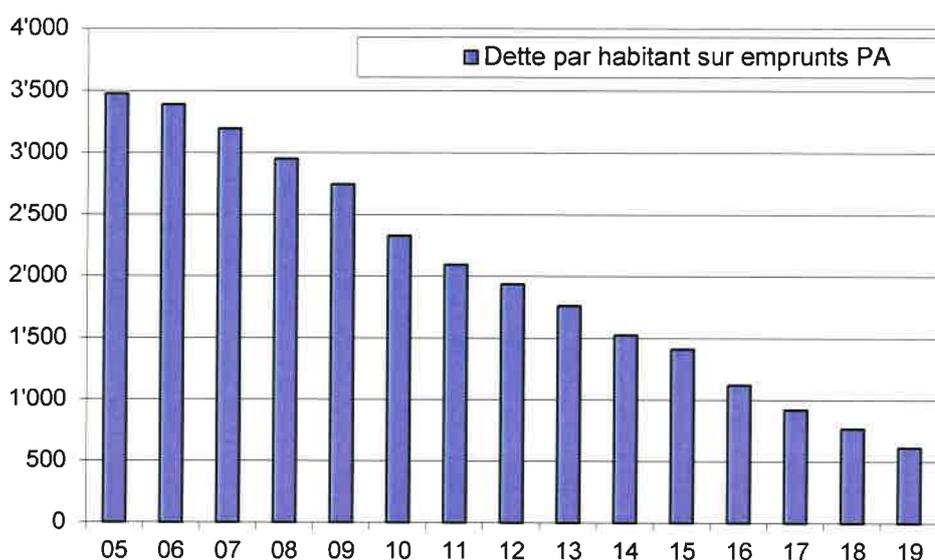
TABLEAU DES EMPRUNTS (consolidés)

IMMEUBLES PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Emprunts pour	Banque	Date emprunt	Capital initial	Date éch.	Intérêts payés	Taux %	Taux fixé jusqu'au	Amort.	Solde au 31.12.2019
Polyvalente	BCGe	1982	2'000'000	2023	7'159	2.32	30.06.19	84'823	266'451
Trésorerie	BRGO	1996	1'400'000	2022	4'151	1.16	31.12.20	52'900	304'909
Trésorerie	BRGO	1997	750'000	2023	2'525	1.22	31.12.25	29'247	177'738
Trésorerie	BRGO	1998	750'000	2024	1'911	1.46	31.03.23	32'718	98'155
Trésorerie	BRGO	1998	750'000	2024	1'431	1.4	30.09.21	34'050	68'169
Trésorerie	BRGO	1998	750'000	2024	2'836	1.7	31.12.18	26'155	238'885
Totaux			6'400'000		20'013			259'894	1'154'307

Dette par habitant sur emprunts PA

année	francs
05	3'478
06	3'389
07	3'195
08	2'949
09	2'748
10	2'329
11	2'093
12	1'937
13	1'761
14	1'525
15	1'412
16	1'121
17	920
18	768
19	614



IMMEUBLES PATRIMOINE FINANCIER

Patrimoine financier - Immeubles locatifs / Parkings publics / Auberge de Dardagny

Emprunts pour	Banque	Date emprunt	Capital initial	Date éch.	Intérêts payés	Taux %	Taux fixé jusqu'au	Amort.	Solde au 31.12.2019
Immeubles Dardagny	BCGe	1970	2'580'000	2037	7'337	2.318	01.07.20	50'000	251'200
Parking	BCGe	2008	600'000	non fixé	10'838	2.168	08.11.23	20'000	480'000
Parking	BCGe	2009	500'000	2019	7'766	2.824	13.11.19	25'000	250'000
Immeubles La Plaine	BCGe	1983	6'830'000	non fixé	66'263	1.210	23.05.32	150'000	5'330'000
Idem	BCGe	1983	1'575'000	2009					---
Auberge	BCGe	2016	1'000'000	non fixé	8'930	0.950	29.08.31	20'000	920'000
Totaux			13'085'000		101'133			265'000	7'231'200

Charges financières par logement (intérêts + remboursement des dettes)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Immeubles Dardagny (20 log.)	6'019	6'662	6'475	6'374	6'317	6'144	6'047
Immeubles HLM La Plaine (42 log.)	6'965	6'886	6'805	6'728	5'801	5'192	5'149

Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2019
au Conseil municipal de la

Commune de Dardagny
Dardagny

Genève, le 8 juin 2020
52/mg/4

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
Monsieur le Maire, Madame, Monsieur les Adjoints,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la commune de Dardagny, comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et les annexes pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre 2019.

Selon le modèle de comptes annuels du manuel MCH2 pour les communes genevoise, le message du maire (annexe 1) constitue un élément des comptes annuels. Toutefois, les indications de ce message n'ont pas été vérifiées lors de notre audit.

Responsabilité des magistrats communaux

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe aux magistrats communaux. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, les magistrats communaux sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA
Rue de la Corraterie 26
Case postale 5024
1211 Genève 11
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44
Fax +41 (0)22 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

BfB

méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

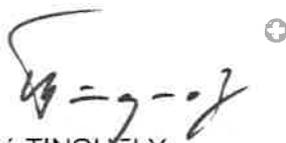
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous avons constaté qu'un système de contrôle interne, relatif à l'établissement des comptes annuels défini selon les prescriptions des magistrats communaux, était en cours d'établissement. En effet, diverses directives et une analyse des risques ont été élaborées, mais doivent encore être validées par l'exécutif communal.

Selon notre appréciation, il existe, à l'exception des faits présentés au paragraphe précédent, un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA



André TINGUELY
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Jessica SAUTIER
Experte-réviseur agréée

Annexes :

- Comptes annuels (détail ci-après)

COMPTES ANNUELS

2019

de la commune de Dardagny

MESSAGE DU CONSEIL EXECUTIF

Les comptes 2019 de la commune de Dardagny bouclent sur un excédent de revenus du compte de résultats de CHF 1 306 284,16.

Bien que ce résultat excédentaire soit en forte hausse par rapport au résultat budgété de CHF 340.-, il ne représente pas la réalité économique de l'exercice 2019.

En effet, l'année 2019 a encore été un exercice atypique. L'introduction d'un nouveau plan comptable en 2018, avec l'entrée de nouvelles règles et normes de comptabilisation MCH2 auront fortement contribué à la construction d'un résultat comptable plutôt qu'économique.

Eléments marquants MCH2 (rappel) :

- a. Réévaluation des biens immobiliers (parcelles, bâtiments) du patrimoine financier.
- b. Réajustement des provisions fiscales.
- c. Nouvelle méthode de comptabilisation des entrées fiscales.
- d. Comptabilisation des charges et produits des immeubles du PF directement dans les comptes communaux.

La hausse significative du total des revenus (CHF 6'372'456,- pour un budget global de 5'136'790,-) provient essentiellement des comptes de nos immeubles communaux locatifs et dont aucun budget était prévu. Quant aux dépenses, on constate une petite baisse de CHF 71'278,- sur un budget global de CHF 5'137'450,-.

Dardagny, le 1^{er} juin 2020

Pierre Duchêne - Maire



BILAN AU		1er janvier 2019	31 décembre 2019
1	Actif	62 333 841.20	62 978 441.05
10	Patrimoine financier	53 147 689.87	54 094 686.27
100	Disponibilités et placements à court terme	6 261 341.78	7 799 039.53
101	Créances	1 644 040.74	1 592 439.08
102	Placements financiers à court terme	5 000 000.00	5 000 000.00
104	Actifs de régularisation	651 527.55	100 537.86
107	Placements financiers	923 152.00	935 042.00
108	Immobilisations corporelles PF	38 508 000.00	38 508 000.00
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capit	159 627.80	159 627.80
14	Patrimoine administratif	9 186 151.33	8 883 754.78
140	Immobilisations corporelles du PA	8 222 126.33	7 855 149.78
145	Participations, capital social	851 475.00	843 975.00
146	Subventions d'investissements	112 550.00	184 630.00
2	Passif	62 333 841.20	62 978 441.05
20	Capitaux de tiers	10 370 977.04	9 695 258.68
200	Engagements courants	210 749.34	198 121.96
204	Passifs de régularisation	187 818.70	63 368.67
205	Provisions à court terme	650 381.90	655 001.00
206	Engagements financiers à long terme	8 910 401.00	8 385 507.30
208	Provisions à long terme	242 317.00	220 000.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de	169 309.10	173 259.75
29	Capital propre	51 962 864.16	53 283 182.37
291	Fonds enregistrés comme capital propre	60 849.65	8 640.00
299	Excédent/découvert du bilan	51 902 014.51	53 274 542.37

Description	Comptes 31.12.2018	Budget 31.12.2019	Comptes 31.12.2019
Charges d'exploitation	4 422 680.30	5 062 550.00	4 246 080.71
30 Charges de personnel	888 778.65	914 800.00	933 296.18
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	1 615 971.46	1 766 750.00	1 367 237.65
33 Amortissements du patrimoine administratif	578 579.52	969 950.00	636 770.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux			
36 Charges de transfert	1 339 350.67	1 411 050.00	1 308 776.88
37 Subventions redistribuées			
Revenus d'exploitation	6 447 625.36	4 796 100.00	4 982 819.97
40 Revenus fiscaux	5 986 569.28	4 479 000.00	4 604 684.05
41 Patentes et concessions			
42 Taxes	123 714.28	103 200.00	182 307.63
43 Revenus divers			
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux			
46 Revenus de transfert	337 341.80	213 900.00	195 828.29
47 Subventions à redistribuer			
Résultat d'exploitation	2 024 945.06	266 450.00-	736 739.26
34 Charges financières	839 452.08	74 900.00	806 057.19
44 Revenus financiers	1 969 660.10	341 690.00	1 655 822.33
Résultat financier	1 130 208.02	266 790.00	849 765.14
RESULTAT OPERATIONNEL	3 155 153.08	340.00	1 586 504.40
38 Charges extraordinaires			
48 Revenus extraordinaires			266 186.19-
RESULTAT EXTRAORDINAIRE			266 186.19-
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	3 155 153.08	340.00	1 320 318.21

		Comptes au 31.12 2018	Budget 2019	Compte au 31.12 2019
0	ADMINISTRATION GENERALE			
	TOTAL CHARGES	1 511 925.64	1 594 390.00	1 564 853.33
	TOTAL REVENUS	86 675.90	77 820.00	91 627.15
01	LEGISLATIF ET EXECUTIF			
	TOTAL CHARGES	117 263.95	141 290.00	204 921.90
30	Charges de personnel	99 702.35	121 750.00	120 144.10
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	17 561.60	19 540.00	84 777.80
02	SERVICES GENERAUX			
	TOTAL CHARGES	1 394 661.69	1 453 100.00	1 359 931.43
	TOTAL REVENUS	86 675.90	77 820.00	91 627.15
30	Charges de personnel	789 076.30	793 050.00	813 152.08
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	436 487.69	528 450.00	392 574.13
33	Amortissements du patrimoine administratif			19 580.00
36	Charges de transfert	169 097.70	131 600.00	134 625.22
42	Taxes	15 550.90	8 200.00	20 194.15
44	Revenus financiers	71 125.00	69 620.00	71 433.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE			
	TOTAL CHARGES	232 816.00	248 100.00	235 650.90
	TOTAL REVENUS	21 813.20	15 000.00	50 063.56
11	SECURITE PUBLIQUE			
	TOTAL CHARGES	3 307.50	3 000.00	4 089.30
	TOTAL REVENUS			26 799.52
36	Charges de transfert	3 307.50	3 000.00	4 089.30
42	Taxes			26 799.52
14	QUESTIONS JURIDIQUES			
	TOTAL CHARGES	40 394.30	22 300.00	27 116.60
	TOTAL REVENUS	5 225.00	5 000.00	4 580.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	746.00	1 300.00	820.00
36	Charges de transfert	39 648.30	21 000.00	26 296.60

ANNEXE 04 - COMPTE DE RESULTATS AU 31.12.2019

		Comptes au 31.12 2018	Budget 2019	Compte au 31.12 2019
42	Taxes	5 225.00	5 000.00	4 580.00
15	SERVICE DU FEU			
	TOTAL CHARGES	172 665.10	199 800.00	187 870.00
	TOTAL REVENUS	16 408.20	10 000.00	17 109.04
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	3 445.60	17 300.00	11 950.65
33	Amortissements du patrimoine administratif	7 000.00	7 000.00	5 190.00
36	Charges de transfert	162 219.50	175 500.00	170 729.35
46	Revenus de transfert	16 408.20	10 000.00	17 109.04
16	DEFENSE			
	TOTAL CHARGES	16 449.10	23 000.00	16 575.00
	TOTAL REVENUS	180.00		1 575.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio		5 000.00	452.90
36	Charges de transfert	16 449.10	18 000.00	16 122.10
44	Revenus financiers	180.00		1 575.00
2	FORMATION			
	TOTAL CHARGES	321 155.75	407 700.00	380 708.44
	TOTAL REVENUS	41 483.00	31 900.00	41 683.00
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE			
	TOTAL CHARGES	321 155.75	407 700.00	380 708.44
	TOTAL REVENUS	41 483.00	31 900.00	41 683.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	107 436.75	165 200.00	129 242.94
33	Amortissements du patrimoine administratif		17 000.00	
36	Charges de transfert	213 719.00	225 500.00	251 465.50
44	Revenus financiers	1 150.00		500.00
46	Revenus de transfert	40 333.00	31 900.00	41 183.00
3	CULTURE SPORTS ET LOISIRS, EGLISES			
	TOTAL CHARGES	275 157.03	508 250.00	219 896.12
	TOTAL REVENUS	4 813.00	3 000.00	3 515.00

		Comptes au 31.12 2018	Budget 2019	Compte au 31.12 2019
32	CULTURE, AUTRES			
	TOTAL CHARGES	33 906.29	84 400.00	46 023.77
	TOTAL REVENUS			95.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	13 962.89	40 800.00	21 352.00
36	Charges de transfert	19 943.40	43 600.00	24 671.77
42	Taxes			95.00
34	SPORTS ET LOISIRS			
	TOTAL CHARGES	241 250.74	423 350.00	173 872.35
	TOTAL REVENUS	4 813.00	3 000.00	3 420.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	161 092.22	186 500.00	127 452.00
33	Amortissements du patrimoine administratif	52 909.52	207 850.00	16 500.00
36	Charges de transfert	27 249.00	29 000.00	29 920.35
42	Taxes	2 415.00	2 500.00	1 400.00
44	Revenus financiers	2 398.00	500.00	2 020.00
35	Eglises et affaires religieuses			
	TOTAL CHARGES		500.00	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio		500.00	
5	PREVOYANCE SOCIALE			
	TOTAL CHARGES	511 420.65	601 350.00	445 639.45
	TOTAL REVENUS	11 799.00	15 000.00	13 169.00
53	VIEILLESSE ET SURVIVANTS			
	TOTAL CHARGES	11 158.05	21 800.00	15 178.20
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	3 206.45	2 300.00	2 195.00
36	Charges de transfert	7 951.60	19 500.00	12 983.20
54	FAMILLE ET JEUNESSE			
	TOTAL CHARGES	446 556.25	501 950.00	378 197.60
	TOTAL REVENUS	11 799.00	15 000.00	13 169.00

		Comptes au 31.12 2018	Budget 2019	Compte au 31.12 2019
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	48 906.25	43 950.00	32 747.60
36	Charges de transfert	397 650.00	458 000.00	345 450.00
46	Revenus de transfert	11 799.00	15 000.00	13 169.00
55	Chômage			
	TOTAL CHARGES	800.00		
36	Charges de transfert	800.00		
57	Aide sociale et domaine de l'asile			
	TOTAL CHARGES	52 906.35	77 600.00	52 263.65
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	2 980.40	2 200.00	1 780.00
36	Charges de transfert	49 925.95	75 400.00	50 483.65
6	TRANSPORT			
	TOTAL CHARGES	315 594.24	458 860.00	330 081.77
	TOTAL REVENUS	21 030.00	21 000.00	22 135.00
61	CIRCULATION ROUTIERE			
	TOTAL CHARGES	228 902.89	358 660.00	258 667.07
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	169 466.89	185 710.00	178 211.07
33	Amortissements du patrimoine administratif	55 240.00	168 700.00	76 260.00
36	Charges de transfert	4 196.00	4 250.00	4 196.00
62	TRANSPORTS PUBLICS			
	TOTAL CHARGES	86 691.35	100 200.00	71 414.70
	TOTAL REVENUS	21 030.00	21 000.00	22 135.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	19 153.35	26 100.00	23 299.70
33	Amortissements du patrimoine administratif	35 930.00	42 000.00	16 330.00
36	Charges de transfert	31 608.00	32 100.00	31 785.00
42	Taxes	21 030.00	21 000.00	22 135.00
7	PROTECTION AMENAG. ENVIRONNEMENT			
	TOTAL CHARGES	946 408.78	1 008 400.00	926 486.84
	TOTAL REVENUS	173 178.85	136 500.00	109 324.15